1er juin 2018 | GENÈVE : Un nouveau rapport de la Commission indépendante de haut niveau sur les maladies non transmissibles (MNT) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) appelle à agir d'urgence contre les maladies chroniques et les troubles mentaux. Le document exhorte à un engagement politique de haut niveau et à l'intensification immédiate des mesures contre l'épidémie de maladies non transmissibles, lesquelles représentent les principales causes de mortalité et de morbidité au niveau mondial.

Collectivement, le cancer, le diabète, et les maladies pulmonaires et cardiaques tuent 41 millions de personnes chaque année, et sont responsables de 71 % de l'ensemble des décès dans le monde, dont 15 millions surviennent entre 30 et 70 ans. Le rapport met l'accent sur des défis croissants, mais souvent négligés, comme les troubles mentaux et l'obésité.

Le Président de l'Uruguay, le Dr Tabaré Vázquez, a appelé les dirigeants du monde à «redoubler d'efforts» pour atteindre la cible des objectifs de développement durable (ODD) consistant à réduire d'un tiers, d'ici à 2030, la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles et à promouvoir la santé mentale et le bien-être. «Préserver et améliorer la qualité de vie des gens est un moyen de renforcer la dignité humaine en vue de progresser sur les plans de la croissance économique, de la justice sociale et de la coexistence humaine», a déclaré le Dr Vázquez, qui a présenté aujourd'hui à Genève ce rapport au Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. «La santé est essentielle pour la paix et la démocratie. Il ne s'agit pas de dépenser beaucoup, mais de faire des investissements judicieux.»

La Commission formule six recommandations dans son rapport :

1. Les chefs d'État et de gouvernement devraient prendre la responsabilité du programme de lutte contre les MNT, plutôt que de la déléguer aux seuls ministres de la santé, car cela exige une collaboration et une coopération entre de nombreux secteurs.
2. Les gouvernements devraient recenser une série de priorités et mettre en œuvre des mesures correspondantes, dans le cadre du programme global de lutte contre les MNT et de promotion de la santé mentale, en fonction des besoins de santé publique.
3. Les gouvernements devraient réorienter les systèmes de santé pour intégrer la lutte contre les maladies non transmissibles, prévention comprise, et les services de santé mentale à leurs politiques et plans pour la couverture sanitaire universelle.
4. Les gouvernements devraient renforcer l'efficacité de la réglementation et collaborer de façon appropriée avec le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les communautés.
5. Les gouvernements et la communauté internationale devraient élaborer un nouveau paradigme économique pour financer les mesures de lutte contre les MNT et de promotion de la santé mentale.

6. Les gouvernements doivent mieux rendre compte aux citoyens de leur action contre les MNT et simplifier les mécanismes de responsabilisation internationaux qui existent déjà.

«Nous connaissons le problème et nous avons les solutions, mais à moins d'augmenter le financement de la lutte contre les MNT et d'exiger de toutes les parties prenantes qu'elles assument leurs responsabilités et tiennent leurs promesses, nous ne parviendrons pas à progresser plus rapidement», a déclaré la coprésidente de la Commission, la Dre Sania Nishtar. «L'épidémie de MNT a explosé dans les pays à revenu faible ou intermédiaire au cours des deux dernières décennies. Nous devons agir rapidement pour sauver des vies, éviter des souffrances inutiles et empêcher l'effondrement de systèmes de santé fragiles.»

Réaliser la promesse de la couverture sanitaire universelle, pour faire en sorte que chacun, partout, puisse accéder à des services de santé de qualité sans souffrir de difficultés financières est l'une des principales priorités de l'OMS. Le rapport de la Commission servira de guide aux pays au fur et à mesure qu'ils progresseront sur la voie de la santé pour tous et s'attaqueront à la fois aux MNT et aux maladies infectieuses meurtrières.

«L'OMS a été fondée il y a 70 ans sur la conviction que la santé est un droit humain dont nous devons tous bénéficier, et non un privilège réservé à quelques-uns» a rappelé le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. «Les recommandations figurant dans ce rapport sont une étape importante vers la concrétisation de ce droit, en prévenant les souffrances et les décès dont sont responsables les maladies non transmissibles.»

En appelant les chefs d'État et de gouvernement à assumer pleinement la responsabilité de la lutte contre les MNT, le rapport, qui a aussi été publié simultanément dans la revue médicale *The Lancet*, reconnaît la nécessité de veiller à ce que les ministres de la santé disposent de l'influence nécessaire pour que volonté politique et financement soient à la hauteur du problème.

La remise du rapport au Directeur général de l'OMS est le premier travail accompli par la Commission qui continuera à apporter un soutien de haut niveau à la lutte contre les MNT en jouant un rôle de catalyseur dans l'action comme dans le financement, en particulier au niveau des pays.

Le 27 septembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies accueillera la Troisième Réunion de haut niveau sur les MNT à New York. Le rapport de la Commission sera utile à l'OMS dans la préparation de cet évènement crucial.

Parmi les coprésidents de la Commission, on compte les Présidents de la Finlande, de Sri Lanka et de l'Uruguay, le Ministre de la santé de la Fédération de Russie et la Dre Sania Nishtar, éminente spécialiste et avocate de la lutte contre les MNT et ancienne Ministre fédérale de la santé du Pakistan. La Commission est composée de leaders des domaines de la santé et du développement venant des gouvernements, de la société civile et du secteur

économique privé.